

Révision de la Directive Energies renouvelables **Le Conseil de l'énergie, divisé, reporte la décision sur la part des biocarburants dans le mix énergétique des transports**

Le Conseil européen des ministres de l'énergie, réuni le 12 décembre, n'est pas parvenu à un accord politique sur la proposition de la présidence lituanienne de révision des directives énergies renouvelables et qualité des carburants. Cet échec renvoie, de fait, à fin 2014 au plus tôt, avec la nouvelle législature européenne, les décisions éventuelles sur les biocarburants de 1ère génération. Cela donne ainsi aux institutions de l'Union Européenne le temps de prendre en compte la réalité de leurs bénéfices et de leurs atouts. En effet, les études récentes confirment la performance des biocarburants en matière d'environnement et d'alimentation et invalident les études précédentes en matière de CASI¹ sur lesquelles s'était appuyée la Commission pour établir sa proposition initiale et réductrice d'octobre 2012, aujourd'hui largement contestée.

La filière du bioéthanol note également qu'une très large majorité des Etats-membres (20 sur 28) est favorable à ce que les biocarburants de 1ère génération puissent contribuer à hauteur de 7% au moins à l'objectif de 10% d'énergies renouvelables dans les transports en 2020 - reconnaissant ainsi leur rôle essentiel - au lieu de 5% pour la Commission et de 6 % pour le Parlement Européen. Ce dernier avait également voté un objectif de 7,5% d'énergie renouvelable dans l'essence.

La filière du bioéthanol appelle les institutions européennes à mieux prendre en compte les résultats des nouvelles études qui remettent considérablement en cause l'évaluation des changements indirects d'affectation des sols et à s'engager véritablement, y compris au-delà de 2020, dans le développement des biocarburants réellement disponibles, pour protéger les emplois et la croissance.

En France, concrètement, l'objectif d'incorporation de 7% pour les biocarburants de 1ère génération est confirmé. Pour la filière du bioéthanol, l'atteinte de cet objectif signifie qu'il est plus que jamais nécessaire de généraliser la distribution de l'essence SP95-E10 dans toutes les stations-service et de continuer à augmenter fortement le nombre de stations proposant le Superéthanol-E85.

Filière du bioéthanol :

AGPM : Association générale des producteurs de maïs
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
SNPAA : Syndicat national des producteurs d'alcool agricole

Contact presse :

Thomas Marko & Associés

Mathilde FOLLIOU – 01 44 90 87 42 – 06 20 39 05 48 – mathilde.f@tmarkoagency.com

Les atouts du bioéthanol en bref

- 8 900 emplois, à temps plein, directs, indirects et induits
- Produit presque exclusivement à partir de matières premières locales
- De 50% à 90% d'économies des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux carburants fossiles
- Au moins 50% d'économie d'énergie fossile par rapport aux carburants fossiles.

¹ CASI : changement d'affectation des sols indirect



Filière française du bioéthanol

Pourquoi les arguments contre les biocarburants reculent-ils ?

Les effets indirects des biocarburants sont plus incertains que jamais

De nombreuses études majeures concernant les effets indirects de la production de biocarburants et construites sur des modèles mathématiques sont actuellement remises en cause par la communauté scientifique ou leurs auteurs eux-mêmes. **Principale source d'erreur : une intégration insuffisante de la réalité de la progression des rendements qui conduit à surestimer les effets indirects**

- l'étude de référence de la Commission: alors que l'étude de l'IFPRI considère que la production de biomasse utilisée pour les biocarburants provient essentiellement d'une extension des surfaces cultivées, plusieurs études indiquent que la hausse effective des rendements est très insuffisamment prise en compte, ce qui tend à calculer des effets 5 fois trop élevés.¹ Son auteur lui-même, par la voie d'un communiqué daté de juillet dernier, a pointé les très fortes incertitudes pesant sur les valeurs CASI.
- Une autre étude de l'université de l'Illinois s'attarde également sur la non prise en compte des rendements réels des cultures utilisées pour les biocarburants et affirme une différence d'impact de l'ordre de 95% !

Manger ou conduire : faux débat

Concernant la concurrence avec l'alimentation, selon la **FAO**, la production d'aliments en 2010 permettait en effet de nourrir 12 Mds d'êtres humains et peut encore progresser. Les maux que constituent les famines et la malnutrition sont indéniablement la conséquence de problèmes d'accès et non d'offre.

En mai 2013, **un rapport de la Banque Mondiale**² démontre que l'impact des biocarburants sur les prix de l'alimentation a été très exagéré dans le passé, et que les prix de l'énergie et les variations de taux de change sont responsables des 2/3 des variations de prix.

Enfin, Ecofys³, l'agence conseil référente dans les énergies renouvelables, à laquelle recourent de nombreuses industries et ONG, a récemment **démontré la contribution des biocarburants à la stabilité des prix et à la sécurité alimentaire, et par contre souligne la corrélation majeure entre les prix de l'alimentation et le prix du pétrole.**

L'accapement des terres pour fabriquer des biocarburants : un mythe !

En juin 2013, la révision de la base de données Land Matrix sur les acquisitions foncières a réduit de 60% les surfaces incriminées dans le « land grabbing » (accapement des terres) dont ferait usage les grandes exploitations situées dans les pays les plus pauvres pour produire des biocarburants consommés dans l'Union Européenne.

Une étude approfondie⁴ sur la réalité du terrain montre que 98% des surfaces annoncées initialement comme destinées aux biocarburants n'en produisent pas actuellement ! Pour l'éthanol, il s'agit de production de sucre de canne pour l'alimentation, avec une utilisation accessoire des coproduits pour la fabrication d'alcool, le plus souvent pour le marché local.

Des filières bénéficiaires de larges subventions publiques ? A revoir...

En avril 2013, l'International Institute for Sustainable Development (IISD) qui avait publié l'étude 'Biofuels: At What Cost?' vient de réviser très nettement à la baisse son évaluation de 10Mrd € de subventions en 2011, malencontreusement reprise dans les considérants du Parlement européen, et demande qu'on « l'excuse pour les perturbations causées »⁵. En France, le rapport de la Cour des Comptes de janvier 2012 confirme que les biocarburants rapportent de l'argent à l'Etat depuis 2011. En 2012, la filière bioéthanol a ainsi généré plus de 250 M€ de recettes fiscales nettes pour le budget de l'Etat !

¹ INRA « Le changement d'affectation des sols induit par la consommation européenne de biodiesel : une analyse de sensibilité aux évolutions des rendements agricoles », juin 2013 <http://prodinra.inra.fr/ft?id=%7B7858309A-82DB-4D52-9B5C-966887EBDEC3%7D>

² (Policy Research Working Paper – Long-Term Drivers of Food Prices) http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/05/21/000158349_20130521131725/Rendered/PDF/WPS6455.pdf

³ Report: Biofuels play minor role in local food prices <http://www.ecofys.com/en/news/report-biofuels-play-minor-role-in-local-food-prices/>

⁴ Etude Overseas Development Institute - " Scoping report on biofuels projects in five developing countries", 13 mai 2013) <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8394.pdf>

⁵ <http://www.euractiv.com/science-policy/biofuels-subsidies-overestimated-news-529929> ;

